

BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD/LTEE
FICHE SIGNALÉTIQUE
SECTION I - IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du Produit: Strippo

Numéro du Produit: 760

Identificateur de la Matière: Aérosol

Nom du Fournisseur: Brodi Specialty Products Ltd./Ltee

Adresse du Fournisseur: 3175 14th Ave. Unit 1

Markham, ON, L3R 0H1

Faite Par: MSDS Co-ordinator, (877) 744-0751 ext 205, Brodi

Specialty Products Ltd.

Classification : SIMDUT- Catégorie A; Catégorie B - Division 5; Catégorie D - Division 1B; Catégorie D - Division 2B

TDM - Bien de Consommation

Formule: Exclusive

Date de Préparation: 12/01/11

Téléphone d'urgence: 613-996-6666

L'information

de Téléphone : 1-(877) 744-0751

Évaluation HMIS (aérosol concentré)

0 -Minimale 1-Faible 2-Modere 3-Grave

4- Extrême

SANTÉ: 3 FIER: 3 RÉACTIVITÉ: 1

PERSONNEL PROTECTION: H

SECTION II - INGRÉDIENTS DANGEREUX

DÉNOMINATION CHIMIQUE	NO CAS	% PD	TLV	DL 50	CL 50
Chlorure de Méthylène	75-09-02	40-60	50 ppm	167mg/kgOraleRat	19049ppmSouris4hr
Toluène	108-88-3	10-20	100 ppm	2500mg/kgOraleRat	8000ppmRat4hr
Alcool Méthylque	67-56-1	01-5	200 ppm	870mg/kgOraleSouris	64000ppmRat4hr
Ethanol	64-17-5	01-10	400ppm	pas disponible	pas disponible
Agent Propulseur Hydrocarbure	68476-85-7	5-10	1000 ppm	pas disponible	pas disponible

SECTION III - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

DONNES BASE SUR LE CONCENTRE SEULEMENT

Point d'ébullition (deg C) : 40° C

pH: pas disponible

Solubilité dans l'eau : un peu

DONNES BASE SUR CONTENU TOTAL

Tension de Vapeur : @ 20° C ~ 50 psi

VOC % : ~ 39.8 %

Densité de la vapeur (air = 1) : >1

Densité : @23° C -- 1.130

Apparence / Odeur Gel de transparent/ solvant

SECTION IV - RISQUES D'INCENDIE ou D'EXPLOSION

Point d'éclair (TOT) : 24° C **Inflammabilité** (inflammable par détermination de la projection de la flamme) : Inflammable

Agent d'extinction : bioxyde de carbone, poudre chimique, mousse LEL : N/D UEL : N/D

Procédure d'extinction : Porter des vêtements de protection complets et un respirateur autonome. Se servir d'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés aux flammes et pour former un écran protecteur. Le contenant peut exploser sous l'effet de la chaleur plus grande 49° C.

SECTION V - RÉACTIVITÉ

Conditions d'instabilité : Matérielle Stabilité; **Agents Incompatibilité:** Agents oxydants forts, acides et alcalins; **Produits de décomposition :** Oxydes de carbone

SECTION VI - ENTREPOSAGE et MANUTENTION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS; Pour emploi dans les établissements Industriel et institutionnel

Entreposer dans un lieu sec, frais et bien aéré, sans sources de flammes nues ou d'étincelles; Ne pas entreposer a une température supérieure a 49° C

SECTION VII - SANTÉ et PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION et EFFETS AIGU:

Yeux : Le contact peut causer une irritation.

Peau : Contacte prolonger avec la peau peut causer l'irritation

Inhalation : Peut causer l'irritation du nez, de la gorge et des voles respiratoires, des quintes de toux et des maux de tête

Ingestion : Peut causer des vomissements, des maux de têtes et d'autres problèmes de santé. **Cancerogenicite** - Produit dangereux selon les critères du SIMDUT

* ; **Reproduction, Teratogenicite, Mutagenicite, Maternels Synergiques** - Donnes disponibles insuffisantes.

* Ce produit n'est aucunement cancérigène s'il est manipulé selon de bonnes règles d'hygiène industrielle.

PREMIERS SOINS :

Yeux : Rincer immédiatement a grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin. **Peau :** Rincer a grande eau. Consulter un médecin en cas d'irritation

Inhalation : Placer la victime a l'air frais. Si la respiration est difficile, consulter immédiatement un médecin. Si la victime ne respire pas, du personnel qualifié devrait immédiatement commencer la respiration artificielle ou la réanimation cardio-pulmonaire.

Ingestion : Ne pas tenter de faire vomir. Rincer la bouche a grande eau. Consulter immédiatement un médecin.

SECTION VIII - PRÉCAUTIONS SPÉCIALES

Ventilation: Ventilation générale.

Gants: Non requis pour l'utilisation normale.

Protection des yeux: Lunettes de protection a l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques

SECTION IX - EN CAS de FUITES ou DÉVERSEMENTS

Mesures en cas de fuite ou de déversement: Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversement au moyen d'un mate absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés étiquettes et pouvant être fermes. Élimination des déchets - Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux d'éliminer.

Notice: Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés a partir de différentes sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous a mis en oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certaines cas les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les condition d'utilisation expresse ou implicite n'estime et le fournisseur ne sera pas responsable en cas de pertes, blessures ou dommages indirects résultant de l'utilisation des présent renseignements. Si l'utilisateur la présente matière ou d'autres matières souhaite obtenir d'autres renseignements sur les ingrédients, nous lui recommandons de communiquer avec le Commission de la Sécurité Travail, a Montréal en Québec (514 - 873- 3990).